

PROCES VERBAL de notre assemblée générale 2024 à Lausanne

L'assemblée générale de la section Photojournalistes suisses d'impressum a eu lieu le lundi 4 novembre 2024 à 10h au Pyxis Café-Maison de la culture, Place de la Cathédrale 6, à Lausanne. Elle s'est tenue en présence du comité et d'une assemblée plutôt bien fournie de près d'une vingtaine de personnes présentes.

A l'ordre du jour un bon nombre de sujets très intéressants et en prise directe avec la pratique de notre métier ont été débattu.

*Le président Jean-Guy Python a ouvert l'AG en remerciant les membres de s'être déplacé à Lausanne et en listant les 7 excusés qui nous ont fait part de leur absence. Il a aussi souligné et salué la présence de Etienne Coquoz, juriste et secrétaire général d'Impressum.

*Il a ensuite détaillé le rapport d'activité du Comité qui a eu pas mal de pain sur la planche en 2024. Le comité est élu pour deux ans, donc cette année aucun changement n'est intervenu dans la composition de ce comité mais les portes sont ouvertes pour tous celles et ceux qui sont intéressés par la défense de notre profession.

Cette année le comité s'est vu principalement pour régler les affaires courantes :

- nouvelles admissions ou refus d'admissions
- Travail sur la toute dernière mouture d'un tarif Web de référence
- Lettre aux éditeurs pour induire un meilleur respect des tarifs CCT en vigueur
- Plusieurs interventions de conseils et coaching divers au sujet de tarifs auprès de collègues
- Rappel aussi pour signaler que le service juridique d'impressum est là pour aider en cas de litiges.
- Rappel aussi de ne pas oublier de remonter des infos lorsque les clauses de la CCT ne sont pas respectées.

*La parole est ensuite donnée à Etienne Coquoz qui nous dresse un rapport très complet de l'activité d'Impressum et en résumé, des combats menés tout au long de l'année en particulier avec les nombreux licenciements dans les divers titres de la presse. Il nous fait part aussi de la situation financière difficile d'impressum, de la renaissance d'une section genevoise, de l'idée d'un festival de journalisme à Bienne l'année prochaine, du très gros travail sur le GAV (la CCT alémanique).

Il nous signale également de rester solidaires dans la pratique de nos tarifs, seul moyen de rester unis face aux tentatives de tirer les rémunérations vers le bas.

*Au point 3 de l'ordre du jour c'est Jean-Christophe Bott le caissier qui présente le rapport des comptes et c'est Philippe Maeder qui les a contrôlés. Les comptes présentent une somme d'un peu plus de CHF 40 000.- en caisse fin 2023. L'assemblée accepte les comptes et donne décharge au caissier. Nous rappelons à ce propos l'existence d'un fond coup de pouce qui permet à un-e collègue de demander une aide ponctuelle pour achat de matériel et remboursement sans intérêt sur deux ans.

*Le point 4 de l'ordre du jour était consacré à l'élection de Philippe Dutoit comme membre d'honneur.

Le photographe Philippe Dutoit, 77 ans, a été le premier coprésident avec Max Vaterlaus de Photojournalistes suisses section d'Impressum créée en 2000. Il est resté membre du comité pendant plusieurs années et s'est engagé pour défendre les droits d'auteur et surtout les conditions de travail et la rémunération des photojournalistes salariés et indépendants. Actuellement Philippe Dutoit travaille à la numérisation de ses archives et à la mise en place d'une association destinée à la photo de presse en Suisse romande qui devrait voir le jour à Vevey. Philippe a reçu un bon cadeau dans un Garden center et le magnifique livre de Vincent Munier « Arctique » pour le remercier de son engagement. C'est très ému que Philippe a encore accepté les applaudissements et la reconnaissance de l'Assemblée.

Bravo à lui !

*Au chapitre des divers :

-Nous avons informé l'Assemblée de la mise en place du fameux tarif Web qui clarifie dans la pratique la facturation des images d'archives utilisées sur les sites des différents titres de presse. Ce document final est une recommandation de prix pour la publication de photos sur internet. Accompagné d'un document de « Conditions générales de commande et d'utilisation de photographies déjà existantes, archive du photographe, pour une utilisation sur Internet ».

Les photos payées dans le cadre d'une rémunération à la journée ou à la demi-journée n'entre pas dans le cadre de ce tarif puisqu'en général le paiement au temps inclut la cession multimedia.

-Nous avons informé l'Assemblée sur l'envoi d'une lettre aux éditeurs en Suisse et aux agences actives en Suisse. Cette lettre rappelle aux concernés le respect des tarifs RP.

Cette communication a été transmise à toutes les instances éditoriales du pays, pour leur rappeler qu'il existe un tarif Impressum à la journée et à la demi-journée, et que les éditeurs et publications de ce pays feraient bien de s'en souvenir et de s'en servir.

A l'heure qu'il est nous sommes bien forcés de reconnaître qu'il n'y a pas eu un impact énorme puisque nous n'avons pas encore eu beaucoup de réaction de la part de ces éditeurs.

A part, et c'est à souligner, celle de l'AFP, par l'entremise de son Directeur pour la Suisse, Christophe Vogt, basé à l'ONU à Genève, qui nous a tout de suite affirmé par retour de courrier le 6 septembre qu'ils « s'alignaient sur ces tarifs avec effet immédiat » Bonne nouvelle donc en ce qui concerne l'AFP !

-Nous avons finalement informé l'Assemblée sur la signature d'un appel conjointement aux autres sections suisses et sur l'initiative de la section tessinoise, pour faire cesser le massacre des journalistes à Gaza et la garantie de l'accès de la presse à la zone de guerre.

A midi pile l'Assemblée a pris fin et les membres étaient invités à partager un repas au Pub Great Escape.

Le comité :

Jean-Guy Python, président

Jean-Christophe Bott, trésorier

Philippe Maeder, Denis Balibouse, Régis Colombo, Bastien Gallay

Lausanne, le 14.11.2024. JGP



De g.à droite: Régis Colombo, Philippe Maeder, Jean-Guy Python, président, Philippe Dutoit, membre d'honneur, Denis Balibouse, Bastien Gallay, Jean-Christophe Bott, trésorier.